



ORDRE DU JOUR

Objet: Conseil municipal du jeudi 13 mars 2025.

1- Appel.

2- Nomination du secrétaire de séance par vote à main levée.

3- Lecture des décisions municipales passées depuis le jeudi 6 février 2025.

Lecture de la liste des marchés et contrats signés par le maire depuis le jeudi 6 février 2025.

Lecture des déclarations d'intention d'aliéner reçues depuis le dernier conseil municipal du jeudi 6 février 2025.

4- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du jeudi 6 février 2025.

5- Projets de délibérations :

Ordre	Objet du projet de délibération	Rapporteur
1	Direction de l'urbanisme – Approbation du rapport triennal de la Zéro Artificialisation Nette (ZAN) des sols sur le territoire de la commune de Solliès-Pont. <i>Présentation du rapport par CITADIA.</i>	André GARRON
2	Direction des finances – Actualisation n°8 de l'autorisation de programme et de crédits de paiement n°4 relative à la création d'une médiathèque.	Danièle RAVINAL
3	Direction des finances – Actualisation n°2 de l'autorisation de programme et de crédits de paiement n°7 concernant la centralité (requalification du centre ancien).	Danièle RAVINAL
4	Direction des finances – Actualisation n°1 de l'autorisation de programme et de crédits de paiement n°8 relative à l'extension et la rénovation de l'Accueil Collectif de Mineurs « La Débrouille ».	Danièle RAVINAL
5	Direction des finances – Actualisation n°1 de l'autorisation de programme et de crédits de paiement n°9 relative à la rénovation et l'extension du multi-accueil collectif « Les petits pas ta ponts ».	Danièle RAVINAL
6	Direction des finances – Reprise anticipée des résultats 2024 – Budget principal.	Danièle RAVINAL
7	Direction des finances – Vote du budget primitif 2025/budget principal.	Danièle RAVINAL
8	Direction des finances – Vote des taux des impôts directs locaux.	André GARRON
9	Direction des finances – Attribution des subventions aux associations pour l'année 2025.	André GARRON
10	Direction des finances – Reprise anticipée des résultats 2024 – Budget cimetière.	Danièle RAVINAL
11	Direction des finances – Vote du budget primitif 2025/budget cimetière.	Danièle RAVINAL
12	Direction des finances – Prise en charge concernant les dépenses de fonctionnement des classes préélémentaires et élémentaires de l'école Notre Dame au titre de l'année scolaire 2024/2025 – versement d'un acompte.	Alexandra DELGADO

13	Direction des finances – Versement d’une participation à TE83 – SYMIELEC (Territoire d’énergie Var - Symielec) pour la réalisation de travaux parking Autran à Solliès-Pont (fourniture et pose d’une borne de recharge pour véhicules électriques).	Patrick BOUBEKER
14	Direction des finances – Versement d’une participation à TE83 – SYMIELEC (Territoire d’énergie Var - Symielec) pour la réalisation de travaux parking Jardins d’Elise à Solliès-Pont (fourniture et pose d’une borne de recharge pour véhicules électriques).	Patrick BOUBEKER
15	Direction des finances - Garantie à hauteur de 50 % accordée à la Maison de retraite Félix Pey Solliès-Pont sur l’emprunt accordé par la Caisse des dépôts et consignations nécessaire au financement de l’opération EHPAD Félix Pey, secteur médico-social, construction de 78 logements et 78 places/lits située 110 chemin des Laugiers à Solliès-Pont (2 nd emprunt) : - Prêt PHARE de 966 607 €.	André GARRON
16	Direction de l’urbanisme – Autorisation de signature d’un compromis de vente pour l’acquisition d’un local commercial situé au 2 rue Gabriel Péri. Annule et remplace la délibération n°DCM-2025-04 du 6 février 2025.	André GARRON
17	Direction de l’urbanisme – Service foncier – Bilan des acquisitions immobilières réalisés par l’EPF PACA pour l’année 2024.	André GARRON
18	Pôle services techniques – Service Aménagement – Convention de délégation de maîtrise d’ouvrage pour le renouvellement du réseau eaux usées et eau potable projet Centralité – Annule et remplace la délibération n° DCM-2024-32 du 23/05/2024.	André GARRON
19	Pôle administration ressources – Direction des ressources humaines – Création de poste.	André GARRON

Communications diverses.

Destinataires :

- Les adjoints et conseillers municipaux